

**ARRÊTÉ DEP-2025-106 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS
ET SERVICES À LA PERSONNE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 2 février 2022 À portant création du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne.

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne pour la session 2025 pour les départements des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Geneviève GUIHAL, enseignante

Enseignantes :

Madame Lylia BENHADDAD

Madame Amélie BOISELET

Madame Valérie DELORT

Madame Clémence DELOLME

Mme Nabila OUCHERIF

Professionnelles :

Madame Caroline ALTIPARMAK

Madame Véronique DOUSSE

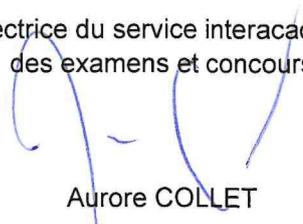
Madame Catherine IMACK

Mme Anissa ZEKHNINI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET